Mise en ligne : 16 octobre 2016. www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES TUILERIES ET BRIQUETERIES DE MENZEL-DJEMIL

Société, 1910.

SOCIÉTÉ DES TUILERIES ET BRIQUETERIES DE MENZEL-DJEMIL S.A. frse au capital de 0,5 MF Siège social : Bizerte, La Pêcherie. (Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 435)

Conseil d'administration composé d'un seul membre, élu p. 3 ans, propr. de 300 actions. JACOB (Dr Alphonse), La Pêcherie, Bizerte.

Commissaire aux comptes GROSRENAUD, 5, r. d'Alger, Tunis.

Capital social. — 0,5 MF en 1.000 act. de 500 fr.

Intérêts statutaires. — 5 % à préléver sur les frais généraux.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale. Sur le reliquat, après paiement de la somme destinée à amortir les act., fixée par l'assemblée : 60 % aux act. ; 20 % aux parts ; 15 % à l'adm.-dir. ; 5 % au dir.
